



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME – BASKET-BALL – CYCLOTOURISME – EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC – FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE – MUSCULATION – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC
TRIATHLON – VOLLEY-BALL

LA SECTION ATHLETISME REPREND SES ACTIVITES

SAISON 2025/2026

Le dossier complet d'inscription doit nous être retourné avant le 1^{er} septembre 2025

Pour vous inscrire, constituez votre dossier avec les éléments suivants :

Pour les mineurs :

Pour une première prise de licence FFA ou pour un renouvellement de licence FFA :

Conformément aux dispositions de l'article D.232-1-4-1 du Code du Sport, dans le cas d'une première prise de licence ou d'un renouvellement de licence par un licencié mineur, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication n'est pas exigée.

Pour un renouvellement, le licencié doit impérativement aller sur son espace licencié (code d'accès avec le n° de licence et le mot de passe) pour remplir le formulaire de renouvellement de licence et le questionnaire de santé.

Pour une nouvelle inscription, le questionnaire santé devra être complété plus tard, après réception d'un email (e-licence@athle.fr) vous invitant à aller sur l'espace licencié nouvellement créé.

Si vous répondez non à l'une des questions du questionnaire de santé, vous devrez fournir avec votre inscription un **Certificat Médical** daté de moins de 6 mois de « non contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ».

Pour les majeurs :

Pour un renouvellement de licence :

Le licencié doit impérativement aller sur son espace licencié (code d'accès avec le n° de licence et le mot de passe) pour remplir le formulaire de renouvellement de licence.

Pour une première prise de licence:

Suite à la réception de votre demande d'adhésion et du paiement à notre club, vous recevrez un mail de la FFA qui vous permettra d'avoir un accès direct vers votre Espace Licencié FFA nouvellement créé.

Dans votre « espace licencié », renseignez votre code d'accès (n° de licence) et votre mot de passe reçu dans le mail .

Puis dans les deux cas, vous devrez alors :

- Vérifier et/ou compléter vos informations personnelles,
- Attester avoir pris connaissance des conditions d'assurance,
- Attester avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Prendre connaissance des conditions relatives à la prévention de sa santé
- Accepter les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

Documents obligatoires :

- 1 – La fiche de renseignement complétée avec les coordonnées du licencié
 - 2 – Un chèque du montant de la cotisation (tarifs dans le bulletin d'adhésion) à l'ordre des : SOH Athlétisme. Virement possible à partir des athlètes Espoirs, nous contacter.
 - 3 – L'autorisation parentale pour les mineurs complétée et signée
- Le dossier est à remettre lors de la première séance d'entraînement au stade ou avant au siège du Club dans une enveloppe en précisant :

SOH Athlétisme, groupes piste, 23 rue Gabriel Péri, 78800 HOUILLES

Le montant de la cotisation comprend la licence, l'assurance, les cotisations Club + Section.

IMPORTANT :

La licence est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements ou aux compétitions. Le dossier d'adhésion doit être complet pour une prise de licence rapide.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les entraînements Piste (Sprint/Sauts, ½ fond) selon les groupes, sont les suivants sous réserve de modification en septembre :

Athlètes débutants ou loisirs en sprints/sauts et demi-fond

Un seul entraînement le mercredi de 18h30 à 20h00 au stade Maurice Baquet de Houilles.

Sprint/Sauts compétitions

- **le lundi** de 18h30 à 20h15 au stade Maurice Baquet à Houilles
- **le mercredi** de 18h30 à 20h15 au stade Maurice Baquet à Houilles
- **le vendredi** de 18h30 à 20h15 au stade Maurice Baquet à Houilles ou au stade Tobrouk à Sartrouville

½ fond compétitions

- **le mercredi** de 18h30 à 20h00 au stade Maurice Baquet à Houilles
- **le vendredi** de 18h30 à 20h00 au stade Maurice Baquet à Houilles ou au stade Tobrouk à Sartrouville
- **le dimanche matin** en forêt ou parc ou stade (à voir avec l'entraîneur)